

**FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À  
PARTICIPER À L'ÉPREUVE ORALE DES  
CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3ème  
CONCOURS SUR ÉPREUVES  
DE RÉDACTEUR TERRITORIAL**

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

Jean-Dominique BOURDIN, Président du Centre de Gestion de la Manche,

Vu, le **code général de la Fonction Publique**,

Vu, la **Loi n°2016-486 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et aux obligations des fonctionnaires

Vu, le **décret n° 94-163 du 16 février 1994** ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu, le **décret n° 2010-329 du 22 mars 2010** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu, le **décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012** portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux,

Vu, le **décret n°2012-942 du 1er août 2012** fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu, le **décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013** modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu, le **Décret n°2020-523 du 04 Mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu, le **décret 2021-376 du 31 Mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu, le règlement intérieur des concours & des examens professionnels du Centre de Gestion de la Manche,

Vu, la convention cadre pluriannuelle relative à l'organisation des concours et des examens professionnels de portée régionale ou infrarégionale dans le cadre de la coopération régionale entre les Centres de Gestion de Normandie,

Vu, notre arrêté n°2025-012 du 09 Janvier 2025 portant ouverture d'un concours externe, interne et de 3ème voie de RÉDACTEUR TERRITORIAL,

Vu, le **Procès-Verbal de la réunion du jury d'admissibilité du 06 Janvier 2026.**

**A R R È T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La liste des candidats autorisés à participer à l'épreuve orale d'admission des concours Externe, Interne et de 3ème voie de RÉDACTEUR TERRITORIAL qui se déroulera les 19, 20 et 21 Janvier 2026 au Centre de Gestion est établie comme suit :

**Concours Externe :**

Nom	Prénom
ALTES	Bruno

AUMONT	Lucie
BAYEUX	Angelique
BIHEL	Cindy
BRIENNE	Gaëtan
CHARDIN	Justine
DAVOURY	Baptiste
DAYAN	Quentin
DESHAYES	Alice
DESHOGUES	Etienne
DESVERGEZ	Manon
DEWEVRE	Alexis
DOLBEC	Alice
DONIAS COTE-PETIT	Gaelle
EUDE	Julie
FERREIRA	Lise
GOSSELIN	Jeanne
GUERNET	Catherine
HENNEQUIN	Anaelle
LAUNAY	Anaïs
LEDOT	Paul
LEFEBVRE	Roxanne
LYRON	Emmanuela
MARTINAIS	Marco
MAUGE	Gladys
PETIT	Marion
RABEC	Sandra
ROBINET	Stéphanie
TETU	Melchior
VIEU	Charlotte

► Concours Interne :

Nom	Prénom
ALAMI DRISSI	Sana
AUBRY	Christelle
AUTRET	Aurore
AVEZ	Thibault
BAILLEUL	Pauline
BEIGLE	Cécile
BLEAS-GUERILLON	Stephanie
BODIN	Charlène
BONNEL	Amélie
BOUILLET	Amélie
BOUVARD	Christelle
BRIAND	Maxime
BUSSON	Anne-Cécile
CATHERINE	Flora
CHAPLAIN	Christelle
CHERIX	Mathilde
CHOQUET	Margaux
CONSTANT	Sandra

COTARD	Viviane
COTEN	Ingrid
COULOMB	François
DANIELYAN	Amaliya
DELOBELLE	Aline
DIENG	Marie-Aida
DUFOUR	Maggie
DUPRE	Romain
GALLET	Anaïs
GOULARD	Edwige-Martine
GUILLON	Gaëlle
GUILLOT	Anne-Sophie
HAMEL	Lucie
HAMON	Emilie
HAMONIAUX DROGUET	Cindy
HAVARD	Caroline
HEBERT	Amélie
HEBERT	Anaïs
HELAINE	Cynthia
JOUVIN	Sandrine
KERJOUAN	Nolwenn
KORCALA	Sandrine
LANGLOIS	Laurence
LE GAUDION	Lenaic
LE MANACH	Anne-Sophie
LEBOUTEILLER	Gabrielle-Bonheur
LEBRET	Marylene
LECANU	Elise
LECOQ	Hélène
LECROSNIER	Sabrina
LECUREUIL	Geraldine
LEFEVRE	Adelaide
LEGENTIL	Rachel
LELANDOIS	Gaëlle
LEMANCEL	Claire
LEREY	Charlène
LESAULNIER	Emilie
LETOUZÉ	Emeline
LOUIS-PHILIPPE	Pauline
MABILLE	Virginie
MARIE	Pauline
MARTEL	Aurélie
NICOLIER	Nathalie
NORMAND	Géraldine
RAOULT	Anastasia
RICHARD	Nadia
ROBERT	Sylvie
ROBINET	Damien
SARASIN	Juliette
SILANDE	Celine

TARANOFF	Marie
TCHERNOFF	Emilie
TOMASINI	Alain
VERHULST-SADIMAN	Kim

4 **3ème concours :**

Nom	Prénom
AUBIN	Stéphanie
BARUCHE	Christelle
BRIAND	Anaïs
COLIN	Eve
DEGREMONT-NOURY	Céline
DUJARDIN	Sandrine
EUDE	Betty
FALCONNET	Sarah
FRANCOIS	Héloïse
GARIN	Cécile
GAZZINA	Mélanie
GIQUEL	Sophie
GRISON	Sophie
HERONT	Isabelle
HUS	Catherine
JOUANNEAULT	Tony
LE MOAN	Nolwenn
LELAIDIER	Marie
LEREBOURG	Laurence
LOPEZ	Pauline
MAUGER	Marie
MÉNARD	Séverine
NOEL DUBUSSON	Fanny
REMANDE RIGOUIN	Alexandra
ROUSSEAU	Hayat
SEVIN	Valentin
SOKOL	Audrey
VALLOIS	Marie
YAHİ	Alisson

**ARTICLE 2**

La Directrice du Centre de Gestion de la Manche est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Manche.

Fait à Saint-Lô, le 07 Janvier 2026

Pour le Président,  
La Vice-Présidente

Christine LESOUER



Cet arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification soit :  
 \* d'un recours gracieux devant le Président du Centre de Gestion de la Manche,  
 \* d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen.